

CONJONCTURE | CENTRE-VAL DE LOIRE

AOÛT 2024 N°10

CONJONCTURE FOURRAGÈRE : PRINTEMPS 2024

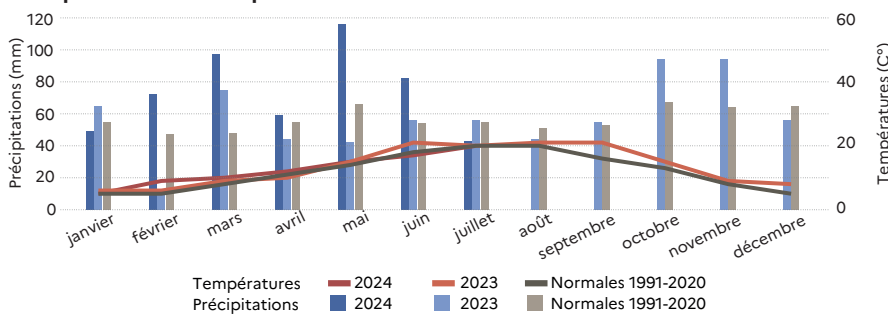
En Centre-Val de Loire, la pousse cumulée de l'herbe est largement excédentaire au premier semestre 2024 suite à un printemps pluvieux, propice à la croissance des prairies. Tous les départements de la région ont une pousse de l'herbe supérieure au rendement de référence.

En Centre-Val de Loire, après un mois de janvier dans les normales de saison, le mois de février se révèle particulièrement doux et humide, avec un excédent hydrique de 25 mm et des températures supérieures de 3,6 °C aux normales saisonnières. Les stocks de fourrage, largement reconstitués l'année passée, permettent de tenir jusqu'au printemps. La portance des sols reste longtemps insuffisante pour sortir les animaux au pâturage ou pour fertiliser les prairies. Les terrains les plus filtrants accueillent les troupeaux fin mars, malgré une pluviométrie largement excédentaire (+ 48,9 mm

par rapport aux normales de saison). Les températures douces de ce mois de mars permettent aux prairies de redémarrer leur croissance de façon anticipée, et plus rapidement que la normale. Les ray-grass sont prêts à être ensilés, mais les sols sont souvent trop humides pour permettre leur récolte. Les stocks d'herbe sur pied sont importants. Les températures et la pluviométrie du mois d'avril sont très proches des normales saisonnières. Les stocks de fourrages s'amenuisent, et certains éleveurs sont contraints de sortir leurs animaux aux champs malgré une portance

limitée. La valorisation de l'herbe reste compliquée en raison des sols saturés en eau. En mai, les pluies restent excédentaires (+ 50,9 mm par rapport aux normales saisonnières), avec des températures conformes aux normales de saison. Les parcelles de pâturage, toujours gorgées d'eau, souffrent du piétinement des animaux. La vitesse de pousse de l'herbe est exceptionnelle pour la saison. Les récoltes d'enrubannage et d'ensilage d'herbe commencent dans les parcelles les plus ressuyées, avec un rendement et une qualité variables. L'humidité persiste en juin, avec des précipitations largement supérieures aux normales de saison (+ 28 mm) et des températures dans la moyenne. Les fortes pluies dans le sud de la région entraînent le débordement des rivières, qui inondent certaines parcelles. Les quantités de fourrage récolté sont conséquentes, avec des rendements satisfaisants. La qualité est cependant décevante, pénalisée par les mauvaises conditions de récolte.

Précipitations et températures en Centre-Val de Loire



Source : Météo France

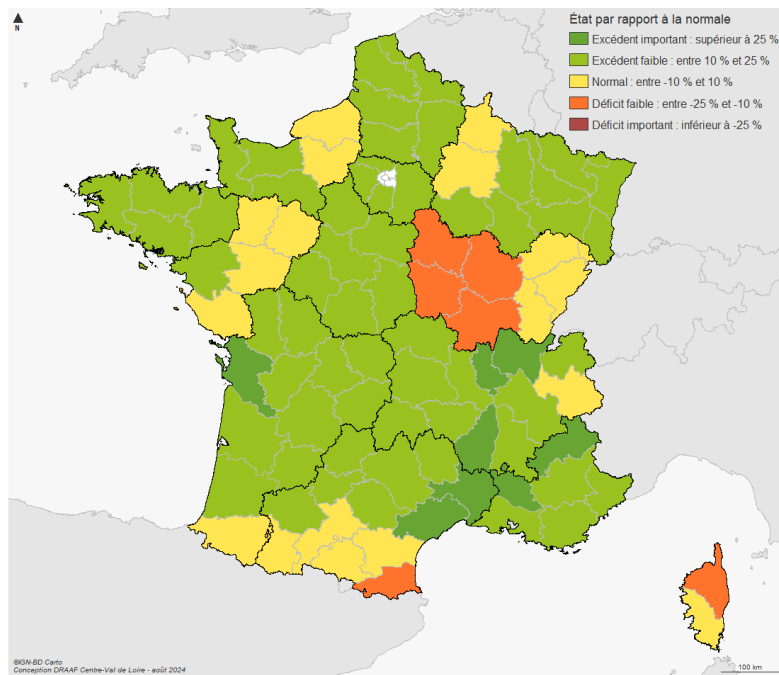
Estimation des rendements des prairies au printemps 2024

	Surface en milliers d'hectares	Rendement printemps année moyenne en t/ha	Rendement printemps 2024 en t/ha	Production printemps 2024 en milliers de tonnes	Printemps : rapport au rendement de référence
Cher	135,5	4,4	5,1	687,7	16,5
dont STH productive	108,8	4,2	4,8	525,5	
Eure-et-Loir	23,4	4,9	5,5	129,0	12,0
dont STH productive	16,6	4,9	5,3	88,5	
Indre	177,1	4,1	4,8	854,3	18,1
dont STH productive	134,0	4,0	4,7	629,6	
Indre-et-Loire	65,9	5,3	6,4	420,6	21,5
dont STH productive	47,1	5,0	6,1	287,1	
Loir-et-Cher	38,6	4,8	5,7	218,8	19,4
dont STH productive	29,4	4,6	5,5	160,8	
Loiret	40,6	4,3	5,1	206,6	17,3
dont STH productive	28,7	4,2	4,9	140,9	
Centre-Val de Loire	481,1	4,4	5,2	2 516,9	17,9
France	12 585,9	3,9	4,3	54 326,2	12,0

Source : Enquête Prairies 2024

À la fin du premier semestre 2024, le rendement de la production printanière des prairies en Centre-Val de Loire est bien supérieur à la moyenne de référence (+ 17,9 %). Tous les départements de la région ont un rendement printanier supérieur au rendement de référence : l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher sont les départements les plus favorisés, avec des rendements supérieurs de respectivement 21,5 % et 19,4 % à la moyenne de référence. L'Eure-et-Loir est le département le moins privilégié, avec un rendement supérieur de 12 % à la moyenne de référence.

Rapport aux rendements de référence fourragers, au printemps 2024 L'écart national au rendement de référence est de 12 % (excédent faible)



Le rendement national printanier est supérieur de 12 % à la normale. La plupart des départements ont un rendement fourrager proche de la normale ou en excédent. Pour ce premier semestre 2024, les départements ayant le rendement le plus excédentaire sont l'Hérault (+ 39 %), le Gard (+ 37,6 %) et les Hautes-Alpes (+ 32,4 %). À contrario, la Saône-et-Loire (- 21,7 %), les Pyrénées-Orientales (- 17,5 %) et la Côte-D'Or (- 15 %) sont les départements les plus touchés par une baisse de rendements.

Source : Enquête Prairies 2024

DÉFINITIONS ET MÉTHODOLOGIE

DÉFINITIONS

- La production des prairies correspond à la production botanique des fourrages qu'elle soit ou non valorisée par le pâturage des animaux ou les travaux nécessaires au stockage.

La production fourragère comprend la production des prairies artificielles, des prairies temporaires et des prairies permanentes productives. Les prairies artificielles sont semées de légumineuses fourragères pures ou en mélange. Elles sont cultivées pour une durée de trois ans maximum. Les prairies temporaires sont semées depuis moins de six ans de graminées fourragères ; elles sont destinées à être fauchées, ensilées ou pâturées. Semées d'origine naturelle, les prairies permanentes appelées aussi surfaces toujours en herbe (STH) productives ont une productivité estimée supérieure à 1 500 unités fourragères par hectare. Leur durée est en principe illimitée. Une fois le délai de 3 ans passé pour les prairies artificielles et de 6 ans pour les prairies temporaires, celles-ci prennent la dénomination de prairies permanentes.

MÉTHODOLOGIE

- Le système Isop - Informations et suivi objectif des prairies - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel sur la quasi-totalité du territoire de la France métropolitaine.
- Le système Isop calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare au pas de temps journalier sur 209 régions fourragères au total. Les simulations sont effectuées lorsqu'un type de prairies donné - permanentes ou temporaires - couvre plus de 7 000 hectares par région fourragère et 2 000 hectares pour les départements du pourtour méditerranéen. Les prairies productives situées au-dessus de 1 000 mètres peuvent parfois être moins bien représentées à l'échelle des régions fourragères. Le système ne tient pas compte de l'état des sols, ni des inondations, quelles que soient leur durée et leurs causes. Ainsi, la production estimée, en fonction des conditions pédoclimatiques locales, n'est pas forcément exploitable en totalité.
- Les résultats de simulation sont extraits au 20 de chaque mois par région fourragère, entre mars et novembre, sous forme d'un rapport à la normale correspondant à la moyenne calculée sur la période 1989-2018.
- Isop est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'INRAE et le SSP.
- Les estimations présentées ici sont issues des données ISOP révisées par les estimations du SRISE Centre-Val de Loire, à partir de résultats d'enquêtes et de dires d'experts.
- Les rendements de référence des prairies ont été révisés en 2020.

Pour en savoir plus

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/IraPra2490/detail/>

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique et économique
Cité administrative Coligny
131, rue du faubourg Banner
45042 Orléans Cedex 1
Courriel : srise.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr
Site : draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Virginie JORISSEN
Rédactrice en chef : Valérie DELAGRANGE
Rédactrice : Anaïs POUJOT
Composition : Florence FAURE
Dépôt légal : À parution
ISSN : 2729-7209
© Agreste 2024